

Bruxelles date de la poste.

Objet : Assujettissement à la TVA

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que depuis le 1^{er} avril 2019, la Croix – Rouge de Belgique est assujettie à la TVA.

Il est donc impératif de bien mentionner notre numéro de TVA dans tout échange avec nous, *dont notamment dans vos factures* :

BE 0406 729 809

Date d'application : TOUTE facture émise à partir du 1^{er} avril 2019

Déjà, nous vous remercions pour votre collaboration.

Le service achats

02/371 31 35

achats@croix-rouge.be